



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03927

Numéro SIREN : 478 658 222

Nom ou dénomination : ITR

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/021000

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/021000**
n°de gestion : **2011B03927**
n°SIREN : **478 658 222 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 08/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ITR - Société à responsabilité limitée
9 clos Moulis 31380 Montastruc-la-conseillère -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2047636

21000

Sarl ITR

Page :

1

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	196	196		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 638	3 758	879	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	125 763	113 260	12 504	4 757
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	81 737	52 869	28 868	35 992
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 622		7 622	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	60		60	60
	TOTAL (II)	220 017	170 083	49 934	40 809
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	61 862		61 862	66 606
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	282 985	647	282 338	210 355
	Autres créances	19 115		19 115	16 597
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				9 000
TOTAL ACTIF (I à VI)	DISPONIBILITES	135 462		135 462	41 020
	Charges constatées d'avance	661		661	604
	TOTAL (III)	500 085	647	499 438	344 181
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		720 102	170 730	549 372	384 990
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				60	60
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 800	3 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	760	760
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	61 209	38 534
	Résultat de l'exercice	91 690	52 675
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	157 459	95 769
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	63 142	62 540
	Emprunts et dettes financières divers	238	15 702
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 000	129 691
	Dettes fiscales et sociales	140 406	70 215
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 127	11 073
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	391 913	289 221
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	549 372	384 990
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		91 690,47	52 674,76
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		354 484	289 221
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Dir Dir CN

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	825 193		825 193	695 029
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	219 766		219 766	150 352
	Montant net du chiffre d'affaires	1 044 959		1 044 959	845 381
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31	9 331
	Autres produits			14	8
	Total des produits d'exploitation (1)			1 045 005	854 720
	Achats de marchandises			506 415	535 863
	Variation de stock			4 744	(27 875)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			166 400	143 832
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 832	4 351
	Salaires et traitements			139 835	80 311
	Charges sociales du personnel			70 631	32 847
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 114	18 360
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				647
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			8 903	9 284
	Total des charges d'exploitation (2)			919 874	797 621
RESULTAT D'EXPLOITATION				125 130	57 099



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RES ULTAT D'EXPLOITATION		125 130	57 099
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	577	1 499
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		577	1 499
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 275	1 496
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 275	1 496
RES ULTAT FINANCIER		(698)	4
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		124 433	57 102
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	270	9 810
	Sur opérations en capital		500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		270	10 310
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	315	608
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		315	608
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(45)	9 702
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		32 697	14 130
TOTAL DES PRODUITS		1 045 852	866 529
TOTAL DES CHARGES		954 161	813 855
RES ULTAT DE L'EXERCICE		91 690	52 675

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

dur for en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **549 372 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 045 852 euros** et un total **charges** de **954 161 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **91 690 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Sur ITR cd

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	196			196
	Autres	3 047	712		3 758
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 242	712		3 954
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	111 110	2 149		113 260
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 630	1 808		4 438
	Matériel de transport	14 027	6 702		20 729
	Matériel de bureau, mobilier	20 959	14 083	7 340	27 702
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 727	24 742	7 340	166 129
TOTAL		151 969	25 453	7 340	170 083

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	196					196
	Autres	3 047		1 591			4 638
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 242		1 591			4 833

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	115 867		9 896			125 763
	Instal., agencement, aménagement divers	18 080					18 080
	Matériel de transport	24 820		4 286			29 106
	Matériel de bureau, mobilier	30 709		3 843			34 552
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	189 476		18 025			207 501

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			7 622			7 622
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	60					60
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60		7 622			7 682

TOTAL	192 778		27 238				220 017
--------------	----------------	--	---------------	--	--	--	----------------

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	60	60	
	Clients douteux ou litigieux	863	863	
	Autres créances clients	282 123	282 123	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 193	1 193	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 725	8 725	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	261	261	
	Groupe et associés (2)	2 000	2 000	
	Débiteurs divers	4 437	4 437	
	Charges constatées d'avances	661	661	
TOTAL DES CREANCES		302 821	302 821	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	63 142	25 714	37 428	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	176 000	176 000		
	Personnel et comptes rattachés	20 717	20 717		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 725	35 725		
	Impôts sur les bénéfices	17 478	17 478		
	Taxes sur la valeur ajoutée	64 369	64 369		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 117	2 117		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	238	238		
	Autres dettes	12 127	12 127		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		391 913	354 484	37 428	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		71 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 928			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		238			

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	647			647
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	647			647
TOTAL GENERAL		647			647

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

SARL ITR

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2016

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	91 690	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Rémunération du travail de son conjoint		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés	339	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	315	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	32 697	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19%		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	125 042	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% ou 16%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
	Déductions diverses		5 984
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		5 984
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		125 042	5 984
RESULTAT FISCAL		119 058	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

SAR SAR CP

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		17 505
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		69
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	69	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		959
<i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	959	
Dettes fiscales et sociales		16 477
<i>Dettes provisionnées sur CP</i>	10 029	
<i>Charges sociales sur CP</i>	4 331	
<i>ETAT - TAXE APPRENTISSAGE</i>	918	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	113	
<i>ETAT CH FISCALES S/CP</i>	123	
<i>ETAT FORMATION CONTINUE A PAYE</i>	962	



ITR
Société à responsabilité limitée au capital de 3 800 euros
Siège social : 9, Clos Moulis
31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE
RCS TOULOUSE 478 658 222

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 91 690,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	91 690,47 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	61 208,91 euros
-------------------------------	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	152 899,38 euros
--	------------------

A titre de dividendes aux associés Soit 250 euros par part	50 000 euros
---	--------------

Le solde	102 899,38 euros
----------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 102 899,38 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} juillet 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 000 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

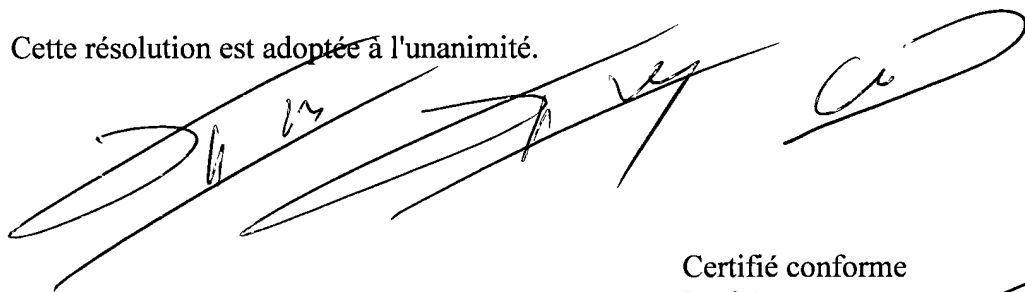
Exercice clos le 31 décembre 2013 : 7 440,00 euros, soit 37,20 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 7 440,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 25 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 30 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance

